



Inventaire et étude du patrimoine bâti





Votre maison : pourquoi est-elle incluse dans l'inventaire ?

Votre maison a été incluse dans l'inventaire parce qu'elle a été identifiée « d'intérêt patrimonial » ...

... et parce qu'elle est localisée dans un ensemble ancien (concentration de bâtiments anciens) ou le long d'une artère ancienne (ex. : route, chemin, etc.).



Votre maison : pourquoi a-t-elle été identifiée d'intérêt patrimonial ?

... parce que c'est un édifice construit avant 1950, qui appartient aux typologies anciennes et qui présente donc une valeur par son architecture et son ancienneté.

Valeur patrimoniale

Chaque édifice identifié comme étant d'intérêt patrimonial a reçu une cote, une « valeur patrimoniale », dont l'évaluation est exceptionnelle, supérieure, forte, moyenne ou faible.

Questions fréquentes à la suite de l'inventaire et l'étude du patrimoine bâti

Est-il possible de retirer une propriété de l'inventaire du patrimoine bâti à la demande d'un citoyen?

- Aucune demande de retrait de l'inventaire du patrimoine bâti ne sera acceptée, et ce, en vertu de l'article 84 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui précise qu'une municipalité peut déterminer toute partie du territoire présentant un intérêt historique, culturel, esthétique ou écologique et historique en procédant à des inventaires.

Cependant, si un propriétaire demande que sa propriété ne fasse pas partie d'un outil de sensibilisation et de mise en valeur tels un guide technique, un dépliant ou un circuit d'interprétation, la Ville de Magog y répondra favorablement.

Questions fréquentes à la suite de l'inventaire et l'étude du patrimoine bâti

Quelles sont mes implications en tant que citoyen dont la maison fait partie de *l'Inventaire et l'étude du patrimoine bâti*?

- Pour la plupart, il n'y a aucune implication. La présence d'un édifice dans l'inventaire vous informe que votre maison est d'intérêt patrimonial. En étant mieux informé, il vous sera plus facile d'intervenir adéquatement sur votre propriété.

Questions fréquentes à la suite de l'inventaire et l'étude du patrimoine bâti

Est-ce que je vais être obligé de respecter une réglementation lorsque je vais apporter des modifications à ma propriété?

Actuellement, non. Sauf si votre propriété est déjà assujettie au règlement sur le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Dans l'étude, il est recommandé que les 152 bâtiments d'intérêt particulier (valeur exceptionnelle, supérieure et parfois forte) soient assujettis à une réglementation spécifique au patrimoine bâti (PIIA). Le conseil de ville aura à décider s'il fait suite à cette recommandation. Dans l'éventualité où le conseil de ville fait suite à cette recommandation, le règlement de PIIA devra être modifié.

Questions fréquentes à la suite de l'inventaire et l'étude du patrimoine bâti

Il y aura alors consultation publique telle que requis par la Loi auprès de la population pour expliquer la portée de la modification et écouter les personnes qui désirent s'exprimer.

Est-ce que le fait de faire partie de l'inventaire va faire augmenter mes taxes ?

Non. Il n'y a pas de liens entre l'augmentation des taxes et le fait qu'un édifice soit identifié d'intérêt patrimonial.

Est-ce que le fait de faire partie de l'inventaire va aider ou nuire à la vente de la maison ?

Non. La vente d'un édifice, quel qu'il soit, est avant tout lié à sa valeur marchande.

Pourquoi se préoccuper du patrimoine bâti?

a. En tant que Ville

- pour préserver un héritage du passé à transmettre aux générations futures;
- pour assurer une qualité de vie à Magog;
- pour préserver un bâti distinctif propre à Magog;
- pour contribuer au développement durable au même titre que l'environnement.

Pourquoi se préoccuper du patrimoine bâti?

b. En tant que citoyen

- afin de préserver un précieux héritage légué par les ancêtres et pouvoir le transmettre aux générations futures;
- afin de conserver les spécificités de chaque quartier et de chaque rue;
- afin de développer un bâti en bon état, attrayant et durable;
- afin de développer un sentiment de fierté et d'appartenance à la Ville de Magog, à sa rue, à son quartier.